



DÉPARTEMENT DU CHANT



Table des matières

Personne de contact.....	3
Chant classique	4
Matières secondaires.....	7
Unités de valeur.....	11

PERSONNE DE CONTACT

CHEF DE SECTION ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

Marie-Reine Weirig (mrweirig@vdl.lu)

CHANT CLASSIQUE

CONDITIONS D'ADMISSION

Âge minimum : 15 ans révolus avant le 1er septembre

Formation musicale: avoir réussi la 1ère année en FM

Test d'admission : OUI

Cours obligatoire : formation musicale

Type de cours : cours individuel

Organisation cours individuel : cours fixé en concertation avec l'enseignant(e)

Enseignants : Mme Hila Baggio
Mme Hélène Bernardy
M. Marc Dostert
Mme Véronique Nosbaum
Mme Monique Simon

ORGANIGRAMME

DIVISION INFÉRIEURE – 1^{er} CYCLE

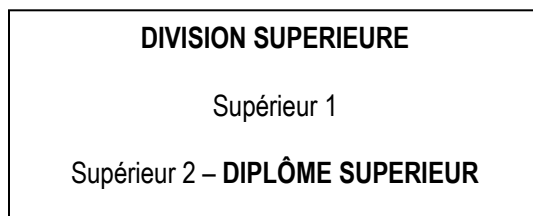
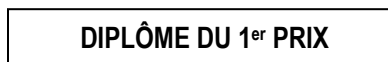
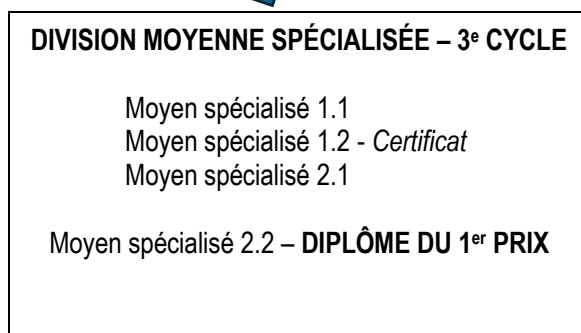
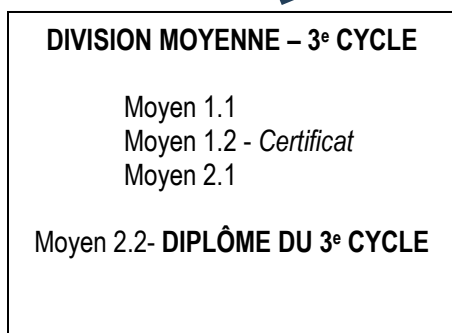
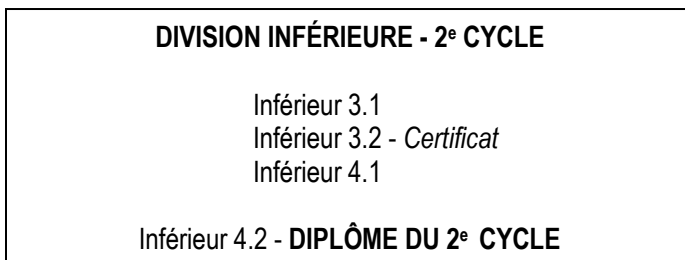
Inférieur 1.1

Inférieur 1.2

Inférieur 2.1

Inférieur 2.2 – **DIPLÔME DU 1^{er} CYCLE**





- *Le redoublement sera possible pour une année scolaire correspondant à un niveau où un examen diplômant est prévu.*
- *Un examen obligatoire doit être passé au cours de l'année scolaire au terme de laquelle un certificat est délivré.*

DIPLÔME DE CONCERT

Concert 1

Concert 2 – **DIPLÔME DE CONCERT**

Précisions

- Selon la progression de l'élève, sur recommandation de l'enseignant et après accord du directeur, une année d'études supplémentaire peut être accordée à l'intérieur du premier ou du deuxième cycle. Le nombre total d'années d'études pour les deux premiers cycles est limité à 9.
- Selon la progression de l'élève, sur recommandation de l'enseignant et après accord du directeur, une année d'études supplémentaire peut être accordée à l'intérieur de la division moyenne et de la division moyenne spécialisée. Le nombre total d'années d'études pour la division moyenne et de la division moyenne spécialisée est limité à 5.
- Selon la progression de l'élève, sur recommandation de l'enseignant et après accord du directeur, une année d'études supplémentaire peut être accordée à l'intérieur de la division supérieure. Le nombre total d'années d'études pour la division supérieure est limité à 3.
- Des dispositions spéciales (admission, nombre d'années d'études) sont prévues pour les élèves qui changent de la division moyenne à la division moyenne spécialisée et vice versa.

MATIÈRES SECONDAIRES

ART LYRIQUE

CONDITIONS D'ADMISSION

Âge minimum : 15 ans révolus avant le 1er septembre

Test d'admission : OUI

ou diplôme requis : Diplôme du 1^e cycle en chant classique

Cours obligatoire : formation musicale

Type de cours : cours collectif

Organisation cours collectif : vendredi 18:30-20.30

samedi 9:00-12:00

Enseignants : Mme Hélène Bernardy

Mme Monique Simon

ORGANIGRAMME

DIVISION INFÉRIEURE - 2^e CYCLE

Inférieur 3.1

Inférieur 3.2 - *Certificat*

Inférieur 4.1

Inférieur 4.2 - **DIPLÔME DU 2^e CYCLE**



DIVISION MOYENNE – 3^e CYCLE

Moyen 1.1

Moyen 1.2 - *Certificat*

Moyen 2.1

Moyen 2.2- **DIPLÔME DU 3^e CYCLE**

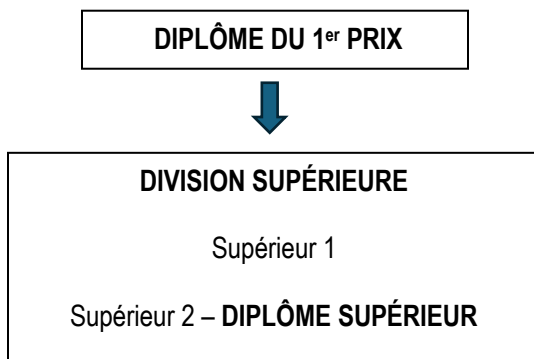
DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE – 3^e CYCLE

Moyen spécialisé 1.1

Moyen spécialisé 1.2 - *Certificat*

Moyen spécialisé 2.1

Moyen spécialisé 2.2 – **DIPLÔME DU 1^{er} PRIX**



Précisions

- L'admission en division moyenne spécialisée est uniquement possible si l'élève est également admis en division moyenne spécialisée de chant et si l'élève a obtenu le diplôme du 2^{ème} cycle d'art lyrique avec un minimum de cinquante points sur soixante.
- Le diplôme du 1er prix de chant est condition d'admissibilité au concours du 1er prix d'art lyrique et le diplôme supérieur de chant est condition d'admissibilité au concours pour le diplôme supérieur en art lyrique.
- Selon la progression de l'élève, sur recommandation de l'enseignant et après accord du directeur, une année d'études supplémentaire peut être accordée à l'intérieur de chaque division.

MUSIQUE DE CHAMBRE CHANT

CONDITIONS D'ADMISSION

Âge minimum : 15 ans révolus avant le 1er septembre

Test d'admission : OUI

ou diplôme du 1er cycle en chant classique

Type de cours : cours collectif

Organisation cours collectif : mardi 17:00-19:00

Enseignant : M. Marc Dostert

ORGANIGRAMME

DIVISION INFÉRIEURE – 1^{er} CYCLE

Inférieur 1

Inférieur 2 – **DIPLÔME DU 1^{er} CYCLE**



DIVISION INFÉRIEURE - 2^e CYCLE

Inférieur 3 – *Certificat*

Inférieur 4 - **DIPLÔME DU 2^e CYCLE**



DIVISION MOYENNE – 3^e CYCLE

Moyen 1.1

Moyen 1.2 - *Certificat*

Moyen 2.1

Moyen 2.2- **DIPLÔME DU 3^e CYCLE**

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE – 3^e CYCLE

Moyen spécialisé 1.1

Moyen spécialisé 1.2 - *Certificat*

Moyen spécialisé 2.1

Moyen spécialisé 2.2 – **DIPLÔME DU 1^{er} PRIX**

DIPLÔME DU 1^{er} PRIX



DIVISION SUPÉRIEURE

Supérieur 1

Supérieur 2 – **DIPLÔME SUPÉRIEUR**

ITALIEN POUR CHANTEURS ET DICTION POUR CHANTEURS

3 weekends par année scolaire / un weekend par trimestre

sur deux années scolaires,

Titulaire: Alexander Gebhard

Type de cours: collectif et individuel

UNITES DE VALEUR

Le système des unités de valeur est une méthode d'évaluation dans laquelle chaque branche secondaire suivie parallèlement à la branche principale est prise en compte.

Ces unités de valeur sont considérées uniquement pour les élèves se dirigeant vers la division moyenne spécialisée après l'obtention du diplôme du 2e cycle.

Elles revêtent une importance particulière en vue de l'obtention du diplôme de premier prix.

À défaut de ce dernier, l'élève ne peut poursuivre ses études en division supérieure.

Par ailleurs, les unités de valeur sont également prises en compte pour l'attribution du diplôme supérieur.

Pour plus d'informations, veuillez scanner ce QR Code ou aller sur notre site web www.conservatoire.lu/unites-de-valeurs-uv/



FORMATION MUSICALE CHANT - FORMATION CHORALE

CONDITIONS D'ADMISSION

Âge minimum : 6 ans révolus avant le 1er septembre

Condition d'admission : être inscrit à la chorale Piano (titulaire Mme K. Trierweiler) ou au chœur de garçons Pueri Cantores (titulaire M. P. Heyart)

Type de cours : cours collectif

Organisation cours collectif : voir plan des classes

Enseignants : Mme Katrin Trierweiler

M. Pit Heyart

M. Marc Loewen

M. Clément Rousseau

ORGANIGRAMME

Division inférieure

- Formation musicale chant 1 (90')
- Formation musicale chant 2 (90')
- Formation musicale chant 3 (120')
- Formation musicale chant 4 (180') (en cas de réussite **CERTIFICAT DE LA DIVISION INFÉRIEURE et Certificat de la division inférieure en formation chorale**)

Poursuite des études en division moyenne ou en division moyenne spécialisée en formation musicale.

Poursuite des études en formation chorale jusqu'à l'obtention du certificat final.

« CHORSCHULE » du Conservatoire de la Ville de Luxembourg

La « Chorschule » du Conservatoire de la Ville de Luxembourg accompagne les enfants dès leur plus jeune âge dans leur développement musical et vocal. Selon leur âge et niveau ils rejoignent le chœur approprié, en commençant par le chœur Piano, qui les prépare au chant commun.

Complémentairement, les chœurs sont complétés par la Formation Chorale (Formation Musicale pour chanteurs), dans laquelle les élèves apprennent la musique à travers la voix.

Après le chœur Piano, les élèves avancent au chœur Crescendo, puis au chœur Forte.

Le chœur exceptionnel Fortissimo, chœur à voix égales, se distingue par ces apparitions publiques lors d'évènements importants tels que des visites d'État, de mariages royaux, etc.

La Chorale des Jeunes complète la série des chœurs de l'école. Dans ce chœur, les élèves disposent d'une solide base en technique vocale.

Tout comme le chœur Fortissimo, la Chorale des Jeunes se produit régulièrement au Luxembourg et à l'étranger. Ces derniers ont eu l'opportunité d'effectuer des tournées de concerts à Lisbonne, Barcelone, en Norvège, etc.

Les élèves inscrits en Formation Chorale (Formation Musicale pour chanteurs) bénéficient d'une demi-heure supplémentaire en FM1, FM2 et FM3 et d'une heure supplémentaire en FM4 et FM5 pour la formation vocale et l'approfondissement du répertoire.

Les élèves qui suivent un autre cours de Formation Musicale ordinaire, n'ayant pas la possibilité de travailler le répertoire en classe, risquent de ne pas disposer de la préparation nécessaire pour participer à certains concerts.

Un examen d'admission est exigé pour toutes les chorales. Une fois admis dans la chorale, l'avancement ne se fait pas automatiquement, mais sur avis des enseignants de la « Chorschule », en fonction de l'évolution de l'élève.

CHORALE PIANO

DESCRIPTIF

- Chorale ouverte aux filles et garçons
- Apprendre aux enfants des chansons adaptées à leur âge
- Soigner l'intonation, la diction et l'expression
- Interpréter des chansons accompagnées de mouvements corporels

CONDITIONS D'ADMISSION

- Âge minimum : 6 ans révolus avant le 1^{er} septembre ou Formation Musicale 1
- Langues requises : luxembourgeois et/ou allemand
- Test d'admission : Oui
- Type de Cours : Cours collectif
- Horaire : Jeudi 16 :00 – 17 :00
- Chef de Chœur : Mme Katrin Trierweiler

CHORALE CRESCENDO

DESCRIPTIF

- Chorale ouverte aux filles et garçons
- Découvrir sa voix et le plaisir de chanter avec d'autres enfants
- Montrer un répertoire musical très varié de différentes époques et de différents styles
- Intégrer la formation vocale dans le cours
- Former l'oreille musicale par le chant à plusieurs voix

CONDITIONS D'ADMISSION

- Âge minimum : 8 ans révolus avant le 1^{er} septembre ou Formation Musicale 3
- Test d'admission : Oui
- Type de Cours : Cours collectif
- Horaire : Jeudi 16 :00 – 18 :00
- Chef de Chœur : M. Marc Loewen

CHORALE FORTE

DESCRIPTIF

- Chorale ouverte aux filles et garçons
- Découvrir sa voix et le plaisir de chanter avec d'autres enfants
- Montrer un répertoire musical très varié de différentes époques et de différents styles
- Intégrer la formation vocale dans le cours
- Former l'oreille musicale par le chant à plusieurs voix

CONDITIONS D'ADMISSION

- Âge minimum : 10 ans révolus avant le 1^{er} septembre ou Formation Musicale 4
 - Test d'admission : Oui
 - Type de Cours : Cours collectif
 - Horaire : Jeudi 14 :00 – 16 :00
 - Chef de Chœur : Mme Katrin Trierweiler et M. Marc Loewen
- ➔ Un Cours collectif de Formation Vocale est proposé aux élèves ayant terminé leur cursus de Formation Musicale. Horaire : Vendredi 18 :00-19 :00

CHORALE FORTISSIMO (CHORAL À VOIX EGALES)

DESCRIPTIF

- Chorale à voix égales (Soprano et Alto) ouverte aux filles et garçons (N'ayant pas traversé la mue de la voix)
- Découvrir sa voix et le plaisir de chanter avec d'autres enfants
- Montrer un répertoire musical très varié de différentes époques et de différents styles
- Intégrer la Formation Vocale dans le cours
- Former l'oreille musicale par le chant à plusieurs voix
- Formation Vocale pour élèves avancés ayant terminé leurs cursus de Formation Musicale, les mercredis de 16 :00-17 :00

CONDITIONS D'ADMISSION

- Âge minimum : Adolescents détenteurs d'un certificat de la division inférieure en Formation Musicale (FM4), à partir de la classe de 7^e Lycée (Âge : 12 ans)
- Test d'admission : Oui
- Type de Cours : Cours collectif
- Horaire : Vendredi 16 :00 – 18 :00
- Chef de Chœur : M. Marc Loewen

CHORALE DES JEUNES

DESCRIPTIF

- Chorale à voix mixtes pour jeunes
- Formation par petits groupes
- Donne la possibilité aux élèves de se produire comme soliste sur scène
- Propose une formation artistique pour s'exprimer dans les genres musicaux très variés : Classique, Pop ; Jazz

CONDITIONS D'ADMISSION

- Âge : 15 ans révolus avant le 1^{er} septembre jusqu'à 27 ans
 - Diplôme requise : Certificat de la division inférieure en Formation Musicale (FM4)
 - Test d'admission : Oui
 - Type de Cours : Cours collectif
 - Horaire : Samedi 13 :30 – 15 :30
 - Chef de Chœur : M. Marc Loewen
- ➔ Un Cours collectif de Formation Vocale est proposé aux chanteurs de la Chorale des Jeunes. Horaire : Mercredi 16 :00-17 :00

PUERI CANTORES – CHORALE DE GARÇONS ET JEUNES GENS

DESCRIPTIF

Les Pueri Cantores du Conservatoire sont un ambassadeur musical du Grand-Duché à l'étranger, invité à se produire en Allemagne, France, Belgique, Espagne, Italie, Lettonie, au Japon, en Corée du Sud et aux États-Unis.

Les Pueri travaillent régulièrement avec des orchestres, des chœurs et des chefs d'orchestre de grande renommée comme L'Orchestre Philharmonique du Luxembourg, les Solistes Européens Luxembourg, San Francisco Symphony, The Cleveland Orchestra, Orchestre de Chambre de Metz, Musique Militaire Grand-Ducale, Ensemble orchestral d'Arco, les chœurs de garçons Knaben-chor Hannover, Escolania de Montserrat, Riga Domchor, Capella Vocalis Reutlingen, Cheam School Chapel Choir, Haags Matrozenkoor, Pacific Boychoir, ainsi que Michael Tilson Thomas, Franz Welsler-Möst, Karina Canellakis, Kurt Pahlen, Heinz Hennig, Rudolf Ewerhart, Willibrord Heckenbach, Frank Strobel, Pierre Cao, Jaume Miranda, Jack Martin Haendler, Arturo Tamayo, Robert H.P. Platz, Eckhard Weyand, Martin Bambauer, Dominique Debès, Michel Lonsdale, Sasha Cooke, Kevin Fox, Tim Bennet, Daniël Salbert, Jean-Claude Braun, Roland Kaber, Gast Waltzing, etc.

Le répertoire est choisi parmi la littérature vocale sacrée et séculaire allant du chant grégorien jusqu'à la musique contemporaine (12 créations mondiales). Au programme figurent entre autres *Weihnachtsoratorium* et *Magnificat* de J.S. Bach, *The Messiah* de G.F. Haendel, *Magnificat* de A. Vivaldi, *La création* de J. Haydn, *Chichester Psalms* et *Mass Concert selections* de L. Bernstein, les Requiem de M. Haydn, W.A. Mozart, G. Fauré, B. Britten et de A. Lloyd Webber, *Te Deum* de H. Berlioz, *Symphonie de Psaumes* de I. Stravinsky, *Polla ta dina* de Y. Xenakis, *Magnificat* de J. Rutter, *Oratorio des Exclus*, *Missa 1945-2005* et *3^e Symphonie* de W. Civitareale, *Ons Heemecht* de P. Nimax sen., *The Armed Man : A Mass for Peace* de K. Jenkins.

Le chœur a interprété différents opéras pour enfants et jeunes gens entre autres: *Der Herzlose Riese* de E. Kats- Chernin, *The Hogboon* de Sir P. M. Davies, *The boy who grew too fast* de G.C. Menotti, *Der Schulmeister* de G.F. Telemann, *D'Land wou den Här Zoufall Meeschter ass* de N. Sani et L. Gregoretti, *Brundibar* de H. Krasa et *Melusina* de G. Kaas, et ont collaboré dans *Tosca* de G. Puccini, *Hänsel und Gretel* de E. Humperdinck

et *Die Zauberflöte* de W.A. Mozart. Les solistes des Pueri ont chanté dans *Matrix live* la musique originale du film *The Matrix* de Don Davis avec l'Orchestre Philharmonique du Luxembourg sous la direction de Frank Strobel.

CONDITIONS D'ADMISSION

Âge minimum : 5 ans révolus avant le 1er septembre

Test d'admission : Non

Type de cours : cours collectif

Chef de chœur: M. Pit Heyart

Organisation cours collectif :

- Cours d'initiation
Samedi 13:00-14:00
- Soprani et Alti
Lundi 16:30-18:00 ou Mardi 14:00-15:30
Jeudi 18:00-19:00 TUTTI
- Ténors et Basses
Jeudi 17:00-18:00
Jeudi 18:00-19:00 TUTTI

ADULTES

LuxCantus

Informations à venir